

Création de Société par Actions Simplifiée**ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL**

La banque ci-après :

CIC LYONNAISE DE BANQUE CIC TREVoux, 3 BOULEVARD DES COMBATTANTS 01600 TREVoux
déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 260 000 €.

Mr Noel COMTE, représentant de la société 1.2.3.MOOVE S.A.S., Société par Actions Simplifiée
actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 5378 ROUTE DU POU DU CIEL 01600
REYRIEUX, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital
social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a
été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
SAS SPHERE représentée par Mr Noel COMTE	18 200	182 000 €
SARL WIZA représentée par Mr Pascal MEGEVAND	1 800	18 000 €
Mr David BILLANDON	2 000	20 000 €
Mr Jean-Christophe GAVEND	2 000	20 000 €
Mr Julien BESSIERE	2 000	20 000 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera
bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des
Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six
mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 27 novembre 2024

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

JST14

Anne MIDAVAINÉ
Chargée d'Affaires Professionnels

CIC Lyonnaise de Banque
Mme Anne MIDAVAINÉ
Chargée d'Affaires Professionnels

